

SEANCE DU 09 MARS 2021

COMPTE RENDU DU 09 MARS 2021

.....
L'an deux mil vingt-et-un le 09 mars à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur COQUELIN André, Maire.

Date de la convocation : 04 mars 2021

PRÉSENTS : MMES et MM COQUELIN André, PREAUD Freddy, FEUILLATRE Catherine, ROUSSEAU Philippe, ZIMMERLIN Francine, MARGOUT Gérard, FARRUGIA Martine, LOR Jean-Michel, MARAIS Sébastien, MARECHAL Laëtitia, JARRY Alice, GIVRAN Sébastien, BAZIL Marine, MAGNIER Emily

ABSENTS EXCUSES : Mme BRIANCEAU Aline donne pouvoir à M. COQUELIN André
M. D'AUDIFFRET Alexandre donne pouvoir à M. PREAUD Freddy
M. THURNE Dominique donne pouvoir à Mme ZIMMERLIN Francine
Mme TANGUY Catherine

ABSENT : M. RIMBAULT Maxime

.....

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme ZIMMERLIN Francine a été élue secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2021

Le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 09 février 2021 a été approuvé à l'unanimité.

3. FINANCES

3.1. *Demande de subvention dans le cadre du contrat transitoire Vendée Territoires*

Le Département de la Vendée peut être sollicité pour une demande de subvention dans le cadre du contrat transitoire Vendée Territoires, avant le 15 avril 2021. Le montant de l'aide est de 32 143,42 €. Il est possible de tout mobiliser sur un unique projet et aller à hauteur de 80 % d'aide, soit des travaux d'un montant minimum de 40 180 € HT.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la sollicitation du Département dans le cadre du contrat transitoire Vendée Territoires pour le projet des travaux de voirie de l'impasse du Palet.

3.2. Approbation du compte administratif 2020 : budget principal commune

Pour résumer :

La section de fonctionnement

Dépenses	BP+DM (CREDITS OUVERTS)	Année 2020
Charges à caractère général	357 570,00 €	341 753,28 €
Charges de personnel	445 900,00 €	445 747,39 €
Autres charges de gestion	197 900,00 €	174 098,77 €
Charges financières	59 000,00 €	56 735,20 €
Charges exceptionnelles	1 700,00 €	1 169,50 €
Total dépenses réelles	1 062 070,00 €	1 019 504,14 €
Virement à la section d'investissement	294 151,25 €	
Opérations d'ordre (amortissements, vente)	84 979,75 €	94 103,60 €
TOTAL	1 441 201,00 €	1 113 607,74 €

Recettes	BP+DM (CREDITS OUVERTS)	Année 2020
Atténuations de charges	7 100,00 €	7 536,16 €
Produits des services	40 710,00 €	39 323,10 €
Impôts et taxes	873 891,00 €	927 395,87 €
Dotations et participations	404 000,00 €	445 550,09 €
Autres produits de gestion	100 000,00 €	65 942,92 €
Produits exceptionnels et financiers	500,00 €	14 400,45 €
Total recettes réelles	1 441 201,00 €	1 500 148,59 €
Opérations d'ordre (travaux régie)	15 000,00 €	10 995,12 €
TOTAL	1 441 201,00 €	1 511 143,71 €

La section investissement

Dépenses	BP+DM (CREDITS OUVERTS)	Année 2020
Immobilisations incorporelles	36 482,37 €	8 728,14 €
Achat de matériel	65 000,00 €	11 394,39 €
Eclairage public	160 000,00 €	1 044,00 €
Travaux de bâtiments	300 000,00 €	77 503,20 €
Travaux de voirie	319 467,27 €	13 943,70 €
Ilot Rogatien Mornet	300 000,00 €	236 472,00 €
Bât. Activité culturelle	141 456,00 €	10 651,72 €
Maison paramédicale	123 703,91 €	108 988,92 €
Emprunts	154 500,00 €	152 722,99 €
Total dépenses réelles	1 600 609,55 €	621 449,06 €
Opérations d'ordre (travaux en régie)	15 000,00 €	10 995,12 €
TOTAL	1 615 609,55 €	632 444,18 €

Recettes	BP+DM (CREDITS OUVERTS)	Année 2020
Subventions d'investissement	192 222,20 €	94 468,61 €
Remboursement divers	0	312,32 €
FCTVA	45 000,00 €	51 307,13 €
Taxe d'aménagement	60 000,00 €	89 197,89 €
Cautions	2000,00 €	0
Emprunts	0	0
Excédent de fonctionnement	421 268,25 €	421 268,25 €
Total recettes réelles	785 222,45 €	658 554,20 €
Opérations d'ordre	84 979,75 €	94 103,60 €
R001 Solde exécution		451 256,10 €
TOTAL	1 164 353,45 €	1 203 913,90 €

Aux résultats de la section investissement, il faut rajouter les restes à réaliser de l'année 2020, reportés sur 2021.

En dépenses :

Libellé de l'opération	RAR
Achat de matériel	43 650,00 €
Eclairage public	27 175,00 €
Travaux de bâtiments	44 420,00 €
Travaux de voirie	46 925,00 €
Ilôt Rogatien Mornet	40 000,00 €
TOTAL DES DÉPENSES RESTANT A RÉALISER	202 170,00 €

En recettes :

Nature de la recette	Libellé de l'opération	RAR
Etat – DETR	Rénovation d'un bâtiment pour activité culturelle	42 287,00 €
Région	Rénovation d'un bâtiment pour activité culturelle	53 035,00 €
TOTAL DES RECETTES RESTANT A REALISER		95 322,00 €

Récapitulatif

Si on analyse la section de fonctionnement, on constate que malgré la pandémie COVID-19, les dépenses imprévues et la perte de certaines recettes (location des salles communales), les dépenses et recettes ont été malgré tout maîtrisées, ce qui a permis d'enregistrer un excédent de fonctionnement de 397 535,97 €. La capacité d'autofinancement ainsi dégagée permettra d'investir pour de nouveaux projets 2021.

Concernant la section investissement, vu le report des élections municipales et le contexte sanitaire et social, peu de travaux ont été réalisés. Les dépenses réalisées sont liées à la fin de certaines opérations concernant les dépenses les plus importantes (achèvement de la construction de la maison paramédicale, achèvement des travaux d'extension du cabinet de podologie, Ilôt Rogatien Mornet).

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2020.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

3.3. Approbation du compte de gestion 2020 : budget principal commune

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2020 du budget principal.

3.4. Affectation du résultat 2020 : budget principal commune

Vu la proposition de la réunion de la commission finances dans sa séance du 26 janvier 2021,

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le report de l'excédent de la section de fonctionnement du compte administratif 2020 du budget principal à la section investissement sur le budget 2021 au compte 1068, soit la somme de 397 535,97 €.

3.5. Vote des subventions communales sur le budget 2021

Vu la proposition de la commission finances dans sa séance du 16 février 2021,

Le Conseil Municipal a voté les subventions communales suivantes sur le budget principal 2021, sachant que concernant le dossier de l'association du football, la décision est reportée à une autre séance.

ASSOCIATIONS	ATTRIBUTIONS
Foot	Pas de décision prise – en attente avec la commune de Givrand
Roule Petit	200 € + 250 € exceptionnel
Chorale Clé des Chants	100 €
Anim Prairie	250 €
UNC	200 €
Association pêche	RESTES A REALISER DE 2020 - 4500 €
OGEC ECOLE LA CHAPELLE ST GILES	1 190 €
OGEC ECOLE LANDEVIEILLE	2 272 €

Concernant les demandes des associations à caractère social, la commission finances a proposé d'attribuer une enveloppe de 2 500 € au CCAS, qui étudiera ensuite ces dossiers. Le CCAS pourra alors ensuite, sur son propre budget, décider de ces attributions ou non.

3.6. Vote du budget primitif 2021 : budget principal

Vu les propositions des commissions finances du 26/01/2021 et du 16/02/2021.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2021. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Pour résumé :

Le budget primitif retrace l'ensemble des recettes et dépenses autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Ce budget a été réalisé avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- De mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées aux impôts locaux, dotations versées par l'Etat, diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 1 460 919,00 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, les indemnités des élus, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2021 représentent 1 049 665,00 €. A ce chiffre on rajoute les écritures d'ordre entre sections (amortissements) de 100 000,00 € et le virement à la section d'investissement à hauteur de 311 254,00 €, soit un budget équilibré à 1 460 919,00 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement (soit 311 254,00 €), c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les principaux types de recettes pour la commune :

- Les impôts locaux
- Les dotations versées par l'Etat
- Les produits des services

Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Charges à caractère général	343 610,00	Atténuations de charges	7 100,00
Charges de personnel et frais assimilés	449 900,00	Produits des services, du domaine et ventes diverses	35 440,00
Autres charges de gestion courante (indemnités des élus et subventions)	199 155,00	Impôts et taxes	895 146,00
Charges financières	55 000,00	Dotations, subventions et participations	428 424,00
Titres annulés sur exercice antérieur	2 000,00	Autres produits de gestion courante	70 000,00
Total dépenses réelles	1 049 665,00	Produits exceptionnels	9 809,00
Ecritures d'ordre entre sections	100 000,00	Total recettes réelles	1 445 919,00
Virement à la section investissement	311 254,00	Ecritures d'ordre entre sections	15 000,00
TOTAL GENERAL	1 460 919,00	TOTAL GENERAL	1 460 919,00

La fiscalité

Les taux des impôts de 2021 n'ont pas été votés à ce jour. La date de vote est prévue sur la 1^{ère} quinzaine du mois d'avril. En 2021, un nouveau schéma de financement des collectivités locales sera mis en place. Chaque commune bénéficie d'une compensation intégrale de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Les dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat sont :

- Dotation forfaitaire
- Dotation de solidarité rurale
- Dotation nationale de péréquation

Pour 2021, une prévision de 395 000 € a été inscrite au budget (les montants ne sont pas connus au moment du vote).

La section investissement

Le budget investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures existantes, soit sur des structures en cours de réalisation, et du remboursement du capital des emprunts
- En recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus – le fonds de compensation de TVA (FCTVA) – excédent de fonctionnement

Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Immobilisations incorporelles	15 000,00	Virement de la section fonctionnement	311 254,00
Création des espaces verts	25 000,00	Subventions d'investissement	175 143,00
Achat de matériel	90 395,00	FCTVA	80 000,00
Eclairage public	243 309,00	Taxe d'aménagement	45 000,00
Travaux de bâtiments	198 382,69	Dépôt et cautionnement	2 000,00
Travaux de voirie	530 000,00	Excédent de fonctionnement 2020	397 535,97
Rénovation bâtiment culturel	200 000,00	Cessions	65 532,00
Cimetière	84 000,00	Solde d'investissement 2020	571 469,72
Aménagement du centre bourg	90 000,00	Ecritures d'ordre	100 000,00
Remboursement du capital des emprunts	148 000,00	Restes à réaliser 2020	95 322,00
Restes à réaliser 2020	202 170,00		
Ecritures d'ordre	15 000,00		
Dépôt et cautionnement	2 000,00		
TOTAL GENERAL	1 843 256,69	TOTAL GENERAL	1 843 256,69

Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- Travaux de voirie (divers travaux sur l'ensemble de la commune)
- Aménagement du centre bourg (études avant-projet)
- Rénovation d'un bâtiment pour une activité culturelle
- Effacement de réseaux et éclairage public
- Travaux de bâtiments (bibliothèque, toilettes publiques, foyer de jeunes, théâtre, foyer rural)
- Acquisition d'un tracteur
- Extension du cimetière

Les données synthétiques du budget – Récapitulation

Recettes et dépenses

	DEPENSES SECTION FONCTIONNEMENT	RECETTES SECTION FONCTIONNEMENT
CREDITS PROPOSES	1 460 919,00	1 460 919,00
RESTES A REALISER	0	0
RESULTAT REPORTE	0	0
TOTAL	1 460 919,00	1 460 919,00

	DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT	RECETTES SECTION INVESTISSEMENT
CREDITS PROPOSES	1 641 086,69	1 176 464,97
RESTES A REALISER	202 170,00	95 322,00
RESULTAT REPORTE	0	571 469,72
TOTAL	1 843 256,69	1 843 256,69

TOTAL DU BUDGET	3 304 175,69	3 304 175,69
------------------------	---------------------	---------------------

4. URBANISME

- Dénomination des voies du lotissement « Les Rochelles »

Le lotissement des Rochelles étant en cours d'aménagement, il convient de dénommer les voies qui vont le desservir. Pour rappel, il n'y aura pas de liaison pour les véhicules entre l'impasse des pruniers et le nouveau lotissement. Le Conseil Municipal a dénommé la voie principale « rue du Polissoir ».



Rue du
Polissoir

5. INFORMATIONS DIVERSES

- Francine Zimmerlin informe des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) pour lesquelles la commune n'a pas exercé son droit de préemption.
- Bâtiments : suite à la visite de sécurité, plusieurs points importants sont à reprendre (qui nécessitent des mises en conformité).
- Florinière : un nouvel aménagement de fleurissement a été réalisé par les agents des services techniques, avec la commission environnement.
- Commission environnement : Catherine Feuillâtre fait un rappel du compte-rendu de la commission. Elle prend la vice-présidence pendant l'absence d'Alexandre D'Audiffret.
 - Précisions sur le recentrement de missions simples et claires : parc, marché, jeux pour enfants, fleurissement.
 - Une coordination devra être faite avec le conseil municipal des enfants, notamment sur les structures de jeux.
 - Réflexion en cours sur un éventuel déplacement du marché.
- Commission enfance jeunesse : Laëtitia Maréchal rappelle que l'élection est prévue le 02/04/2021, pour 4 élèves en CE2 et 5 élèves en CM1.
Une présentation aux enfants sera faite à l'école par Laëtitia Maréchal et Emily Magnier en précisant aux enfants l'engagement, la participation aux journées commémoratives.
Les professions de foi seront affichées à l'école et à la mairie à partir du 26 mars 2021.
- Plan Communal de Sauvegarde : positionnement des élus par rapport à l'organigramme.
- MAG : la distribution sera assurée par les agents des services techniques.

La séance est levée à 22h30

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 et art.2121-11 du CGCT

Le Maire,

André COQUELIN



La secrétaire de séance,

Francine ZIMMERLIN